

CAS D'ACCIDENT

UN BRANCHEMENT SUICIDAIRE

Sur un petit chantier de construction, un travailleur veut séparer la bétonnière de son alimentation électrique en débranchant l'élément d'une rallonge. Dans son action, sa main touche les broches nues de la rallonge dont l'autre extrémité est raccordée sur un socle de prise de courant de 220 volts. Electrisé, il perd connaissance.

Conséquences : décès de la victime

2. Causes de l'accident

- La rallonge utilisée comportait à chacune de ses extrémités, un élément identique (une fiche partie male)
- Equipement initial de la bétonnière transformé et bricolé.
- Travailleur non sensibilisé sur le danger électrique.

3. Solutions

- Equiper tout récepteur électrique soit d'un socle de connecteur, soit d'un câble souple fixe à demeure (cordon d'alimentation) et terminé par une fiche de prise de courant ou une fiche de prolongateur.
- Toute rallonge doit être constituée d'un câble souple muni à une extrémité d'une fiche de prise de courant (fiche male) et l'autre extrémité d'une prise mobile (partie femelle).
- Instruire les travailleurs sur les risques électriques. **(voir fiche technique)**

ACCIDENTS EVITABLES

